

République Française
Liberté Egalité Fraternité

Département du Pas de Calais
Arrondissement de Lens
Canton de Hénin-Beaumont 2
Commune de Drocourt

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
N° 2026-004
ÉLECTION DES ADJOINTS AU MAIRE

NOMBRE :

De conseillers en exercice :	23
De présents :	21
De votants :	18

L'an deux mille vingt-six, le 20 mars à 18h00, le Conseil municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame BRICOURT Séverine, Maire, suite à la convocation en date du 16 mars 2026 dont un exemplaire a été affiché à la porte de la mairie.

Etaient présents : Madame Séverine BRICOURT, Monsieur Pascal LEWANDOWSKI, Madame Anne-Marie LOUBETTE, Monsieur Jean-Bernard BRICOURT, Madame Flora DESPREZ, Monsieur Jean-Marc LOGEZ, Madame Cécile PREVOST, Monsieur Philippe POCHE, Madame Cathy DUCLOY, Monsieur Arnaud TONON, Madame Cindy MONBEL, Monsieur Daniel PRUVOST, Madame Marie-Ange PESIN, Madame Séverine LUKASZCZYK, Monsieur Frédéric IRMER, Madame Nadine HUARD, Monsieur Bernard CZERWINSKI, Madame Kataline BIGOTTE, Monsieur Fabrice HAVART, Madame Micheline GOLAWSKI, Monsieur David CAPELLE.

Etaient absents :

Ont donné pouvoir : Monsieur Michael LEFEBVRE a donné pouvoir à Monsieur Jean-Bernard BRICOURT, Monsieur David DELMAIRE a donné pouvoir à Madame Cathy DUCLOY.

La séance ouverte à 18h00, le quorum étant atteint et les membres du Conseil municipal ayant été dûment convoqués, le Conseil municipal peut valablement délibérer.

Madame Marie-Ange PESIN est désignée comme secrétaire.

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L.2122-7-2 ;

Considérant que, dans toutes les communes, les adjoints sont élus au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel. La liste est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe. Si, après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus ;

Considérant que les adjoints sont élus parmi les membres du conseil municipal ;

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

1^{er} tour de scrutin :

Nombre de bulletins :	18
À déduire (bulletins blancs, nuls ou ne contenant pas une désignation suffisante) :	01
Reste, pour le nombre de suffrages exprimés :	17

Majorité absolue :
Ont obtenu :

– Liste de Monsieur LEWANDOWSKI Pascal : 17 voix (dix-sept)

La liste de Monsieur LEWANDOWSKI Pascal ayant obtenu la majorité des voix, ont été proclamés adjoints au maire :

- Monsieur LEWANDOWSKI Pascal,
- Madame LOUBETTE Anne-Marie,
- Monsieur BRICOURT Jean-Bernard,
- Madame DESPREZ Flora,
- Monsieur LOGEZ Jean-Marc,
- Madame PREVOST Cécile.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits
Pour extrait certifié conforme,

LA SECRETAIRE,
Marie-Ange PESIN

LE MAIRE,
Séverine BRICOURT

Pesin

